

Test du slip 2021



Le « test du slip » consiste à estimer de manière ludique la bonne santé de son sol, en observant l'activité de ses micro-organismes. Pour ce faire, on utilise un sous-vêtement en fibres organiques. Plus les micro-organismes seront nombreux et actifs, plus le slip sera dégradé.

Mais pourquoi s'intéresser à l'activité microbiologique du sol ? Celle-ci est capitale car elle va influencer directement plusieurs paramètres comme la structuration et l'aération du sol. Une bonne activité peut diminuer la sensibilité aux phénomènes d'érosion. Elle va aussi jouer son rôle dans la dégradation de la matière organique et donc sur la libération d'éléments nutritifs pour les plantes cultivées. De plus, les micro-organismes du sol vont participer activement à la régulation biologique des pathogènes présents. Un sol vivant est donc généralement un sol sain !

Concrètement, ce test ludique consiste à enterrer un slip 100% coton à 15 cm de profondeur dans sa parcelle agricole ou son jardin le 15 avril et à le récupérer le 15 juin. Au plus votre sol est en bonne santé, au plus votre slip sera décomposé. Ce test permettra donc de mettre en avant les bonnes pratiques permettant de protéger et d'améliorer la qualité des sols, tels que la diminution du travail du sol et l'implantation de couverts végétaux ou l'épandage de régulier de matière organique.

A la suite de cette expérience, les participants seront invités à apporter leur slip dégradé lors d'un évènement organisé fin juin (en présentiel ou via une formule alternative en visioconférence). Une conférence sur la fertilité du sol et une remise des « slippers du Parc » devrait avoir lieu afin d'élire les slippers les plus décomposés et donc les sols les plus vivants du Parc naturel. Les modalités pratiques de cet évènement seront communiquées dès que possible.

Ce petit test est gratuit et ouvert à tous sur inscription avant le 5 avril 2021 via le formulaire en ligne repris sur l'onglet « Projets » et en sélectionnant « Test du slip 2021 » de notre site www.plainesdelescaut.be ou directement avec le lien suivant :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=jfotiORL_ke6g3uQodyXVix19tWywhNMn3bSuvTxK9RUMzUxQzdWRIRJRKJBRFRWTOMxSU9FSkNJVS4u

Après inscription, les slippers seront à retirer du 7 au 15 avril dans les points-relais partenaires répartis dans les 7 communes du Parc naturel :

- Antoing: **Epicierie "Coeur d'artichaut"** (Antoing)
- Beloeil: **Ferme "Delobelle et fils"** (Ellignies-Ste-Anne)
- Bernissart: **Musée de l'iguanodon/office du tourisme** (Bernissart)
- Brunehaut: **Boucherie "L'écrin de nature"** (Hollain)
- Péruwelz:
 - o **Epicierie "Courte Echelle"** (Péruwelz)
 - o **Maison du Parc naturel** (Bon-Secours)
- Rumes: **Bibliothèque communale** (Taintignies)
- Tournai:
 - o **Boucherie "Drossart"** (Vezon)
 - o **Epicierie "Chéri"** (Kain)
 - o **Epicierie "So Vrac"** (Templeuve)

Protocole de l'expérience :

Le slip sera à enterrer à 15 cm de profondeur le jeudi 15 avril dans votre jardin ou votre champ. Prenez une photo pour avoir un aperçu global de l'endroit où vous allez l'enterrer (coin de champ, prairie, potager ou jardin) et éventuellement une photo de vous posant avec celui-ci juste avant l'enterrement. Les photos seront à envoyer par email à slip@pnpe.be.



©Greenotec



©Greenotec

Attention, pensez à bien noter l'endroit où le slip sera enterré et à placer un repère afin de le retrouver facilement (surtout s'il s'agit d'une parcelle agricole).

Deux mois après, le 15 juin, allez récupérer votre slip et prenez une photo de votre slip sur un fond uniforme afin de bien pouvoir observer la dégradation du textile, ainsi qu'une photo souvenir avec vous tenant le slip (photos à envoyer par email comme précédemment). Une fois le slip récupéré, faites-le sécher afin de le conserver par la suite dans un sachet plastique jusqu'à l'événement de clôture du test.



©PNPE

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter via slip@pnpe.be ou au 069/77.98.70.